



<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>	
COMPAGNIE DU ESCADRON	
CODE UNITE 04139	PROCÈS-VERBAL N° / 19 N° 539/14-12-79

PROCÈS - VERBAL

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE 1	N° FEUILLET 1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

Observation d'un objet volant non identifié.

84308946

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

L.D.J. Chef, Commandant la Brigade.

VU L'ES ARTICLE(S)

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE  
CE JOUR 14 décembre 1984 à 18 heures 20, Madame , demeurant à  
VILLERS LES LUZEIL (70) nous signale téléphoniquement qu'elle a observé  
un engin volant ne ressemblant pas à un avion quelconque. Il s'agissait d'une boule  
lumineuse se déplaçant à grande vitesse en direction de VEREUIL. Elle se trouvait dans la  
cour du moulin en compagnie de son époux et de Monsieur

**- ENQUÊTE -**

A 18 heures 29, nous avons rendu compte des faits au Commandant de Compagnie.

A 18 heures 40, téléphoniquement, nous prenons contact avec le poste d'observation  
de la base 116 de LUZEVILLE LES BAINS. Il nous est répondu qu'à l'heure mentionnée, soit  
à 17 heures 45, il n'y avait aucun appareil (aéronef) en vol dans le secteur de la base.  
Deux appareils avaient atterri à 15 heures 30 et à 17 heures 23. Aucun engin volant  
n'a été repéré sur l'écran des radars.

Mentionnons qu'à cette heure, la nuit était complète et qu'il n'y avait plus  
d'observation visuelle à la tour de contrôle.

Selon les renseignements fournis par les témoins, l'engin se déplaçait direction  
NORD-EST-SUD-OUEST, soit SAINT SAUVENR-VEREUIL, parallèlement à la RN 57. (Voir planche  
photographique PIÈCE N° 2 - Cliché N° 1). Son altitude n'a pu être déterminée, mais il  
a été vu entre les peupliers bordant le moulin, à hauteur de la flèche reproduite sur le  
cliché N° 2.

Un message N° 484/2 a été adressé aux autorités habituelles.

Le 15 décembre 1984, nous procédons à l'audition de Monsieur  
demeurant à VILLERS LES LUZEIL, il s'agissait d'une boule  
lumineuse laissant échapper une flamme comme le sortie d'une tuyère. Elle ne produisait  
aucun bruit et se déplaçait à grande vitesse, en vol horizontal..... PIÈCE N° 3.

Le même jour, nous procédons à l'audition de Madame . Elle a vu  
le phénomène la première et l'a signalé à ses deux compagnons. Elle confirme la  
déclaration de son mari. Elle précise que l'engin se déplaçait plus vite qu'un avion.  
..... PIÈCE N° 4.

DESTINATAIRES	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLÔTURE 1985	VU ET TRANSMIS PAR
	<input type="checkbox"/>	LE	LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>		
	ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.	SIGNATURE(S)	SIGNATURE ET CACHET

Le 4 janvier 1985, nous procédons à l'audition de Monsieur  
Il apporte quelques précisions  
concernant l'objet volant aperçu. Il confirme la forme d'une boule lumineuse  
de teinte rougeâtre, se déplaçant rapidement. L'engin a été aperçu à si-  
hauteur entre les grands peupliers bordant le moulin. L'engin n'était pas  
signalé par un dispositif d'éclairage comme les aéronefs..... PIECE N° 5.

Sur l'itinéraire supposé, nous avons contacté quelques personnes  
dignes de foi, Monsieur et Monsieur  
Ces personnes n'ont rien vu et  
n'ont pas entendu parler de cette affaire dans les communes administrées.

Ce fait n'a eu aucune incidence sur la population et n'a causé aucun  
trouble particulier.

Nous avons constaté, à la lecture de la presse le 15/12/1984, que le  
même phénomène avait été observé à aux environs de 18 heures.

Fait et clos à le 6 janvier 1985.  
l'enquêteur.

84306946

PROCES-VERBAL TMOIN  
D'AUDITION DE  
AUTRE CAS

PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)  
N° 539 - 14/12/1984

N° PIECE 3  
N° FEUILLET 1 /

ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)

84306946

date et heure nous trouvant à (lieu)  
Ce jour quinze décembre mil neuf cent quatre vingt quatre,

Nous soussigné(s)

M.D.L.Chef, Commandant la Brigade

Vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

\*\*\*\*\* Hier 14 décembre 1984, vers 18 heures, je me trouvais dans la cour de mon habitation, en compagnie de mon épouse et de  
\*\*\*\*\* Nous discutons sur le pas de porte. A un certain moment, il était 17 heures 45 à se montre, mon épouse nous a signalé un objet bizarre qui volait dans le ciel. De notre emplacement, nous l'avons vu se déplacer entre les bâtiments du moulin, le moulin proprement dit et le hangar. Nous l'avons vu quelques secondes, entre deux grands arbres, deux peupliers.  
\*\*\*\*\* Il se situait à peu près à mi hauteur des arbres. Il se dirigeait dans le sens MADONCOURT-REIMS, en direction de VESCOUL.  
\*\*\*\*\* L'objet ne produisait aucun bruit de moteur. Il n'était pas éclairé. La forme était celle d'une boule lumineuse et laissait échapper une flamme comme la sortie d'un réacteur. La nuit était déjà complète. J'habite à proximité de la base de LUXEUIL LES BAINS et j'ai l'habitude de voir évoluer des appareils par tous les temps.  
\*\*\*\*\* Je n'ai pas entendu de bruit quelconque, soit avant, soit pendant, soit après le passage de l'engin.  
\*\*\*\*\* Je suis affirmatif, il ne s'agissait pas d'un aéronef. C'est tout ce que j'ai à déclarer sur cette affaire. C'est la première fois que j'observe un fait semblable.\*\*\*\*\*

Le 15 décembre 1984 à 15 heures 45.

Lecture faite, persiste et signe.

la personne entendue

L'Enquêteur.

(A signé au carnet de déclarations)

PROCÈS-VERBAL    TMOIN  
D'AUDITION DE

AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

N° 539 - 14/12/1984

4

1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

84306946

date et heure

nous trouvant à (lieu)

Ce jour **quinze décembre mil neuf cent quatre vingt quatre.**

Nous soussigné(s)

**M.D.L.Chef, Commandant la Brigade**

Vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● **PERSONNE CONCERNÉE**

Je ne peux que confirmer la déclaration de mon époux. C'est moi qui l'ai vu la première.

Ce que je peux apporter comme précision, c'est que l'engin paraissait aller plus vite qu'un avion et ne faisait aucun bruit. Le vol était horizontal et allait en direction de VESOUL.

C'est la première fois que j'observe un fait semblable.

J'ai l'habitude des avions de la base et je ne pense pas que je me sois trompé sur l'origine.

Le 15 décembre 1984 à 16 heures.

Lecture faite, persiste et signe.

La personne entendue  
(A signé au carnet de déclarations)

L'Équesteur.

PROCÈS-VERBAL      TMOIN  
 D'AUDITION DE  
 AUTRE CAS

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)  
 N° 339 - 14/12/1984

N° PIÈCE      N° FEUILLET

5      1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

84306946

Ce jour      date et heure      nous trouvant à (lieu)  
 quatre janvier mil neuf cent quatre vingt quatre.

Nous soussigné(s)

K.D.L. Chef, Commandant la Brigade

Vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

Le 14 décembre 1984, je me trouvais à VILLERS LES LUXEUIL (70) en compagnie du couple . Nous discussions au milieu de la cour et il était approximativement 17 heures 45.

Tout à coup Madame nous a signalé un objet d'allure bizarre. Il se déplaçait direction NORD-EST-SUD-OUEST, soit SAINT SAUVEUR direction VESOUL.

L'objet que nous avons remarqué avait la forme d'une boule illuminée d'une lueur rougeâtre. Cette boule émettait vers l'arrière un faisceau ressemblant à la sortie d'un réacteur, une flamme presque blanche tirant sur le rouge.

J'ai noté que l'objet se déplaçait à grande vitesse. Je n'ai pas remarqué le bruit d'un moteur ou d'un réacteur. Le vol était horizontal, sans à-coups. De notre emplacement, par rapport à la photo N° 2 que vous me présentez, l'engin se déplaçait au niveau de la flèche reproduite sur le cliché. Nous l'avons vu l'espace de quelques secondes.

Nous avons tout d'abord pensé à un appareil opérationnel de l'armée? D'après les renseignements recueillis, il n'y avait pas d'appareils en vol.

Il n'y avait aucun système d'éclairage ou de signalisation autour de l'engin pour le signaler. Je suis domicilié près de la base de LUXEUIL LES BAINS et j'ai l'habitude de voir évoluer les avions pour ne pas me tromper dans l'identification. C'est la première fois que j'observe un fait de ce genre."

Le 4 janvier 1984 à 15 heures 30.

Lecture faite, persiste et signe.

La personne entendue

L'enquêteur.

(A signé au carnet de déclarations)